

## Trop d'impôt tue l'impôt !

vendredi 23 mai 2014, par Jacques Cossart

---

Il fallait bien que l'aphorisme de comptoir soit véhiculé avec l'élégance supposée que savent donner les « savants », en particulier lorsqu'ils sont économistes. Arthur Laffer l'a fait avec sa fameuse courbe en cloche qui prétendait démontrer que, passé le taux maximum qui sépare les taux faibles des pourcentages dissuasifs, le rendement de l'impôt diminuerait à due proportion. Pour élégante et simple qu'elle soit, la courbe de Laffer n'a jamais été validée par l'histoire économique. Les coups de menton des Thatcher et autres Reagan ne valent pas démonstration !

D'autres, moins éminents, continuent pourtant d'avaliser la sentence. Ainsi, en France, le président du Medef, Pierre Gattaz se montre très satisfait des vœux du président de la République. Dans un entretien publié le 4 janvier 2014 par *Le Monde*, il ne cache pas sa satisfaction. « Quand j'entends le président de la République parler d'un pacte de responsabilité, je suis satisfait [...] Il a lancé le projet général de sortir le pays de l'ornière et a montré un cap qui nous va bien [...] L'idéal serait de faire 100 milliards d'économies de dépenses publiques en cinq ans. » On le comprend d'autant mieux que, lors de sa conférence de presse du 14 janvier 2014, François Hollande précisait, s'il en était besoin, « le temps est venu de régler le principal problème de la France : produire plus et mieux. Agir sur l'offre. L'offre crée la demande ». Soyons justes, Monsieur Hollande ne s'est jamais, semble-t-il, prétendu keynésien !

Le taux de la croissance états-unienne serait, selon la plupart des prévisionnistes, comprise entre 2,7 % et 3,2 % pour 2014, très loin devant les 0,2 % français annoncés par l'INSEE. Autrement dit, au regard de la sacro-sainte croissance tant vantée par le président français, son gouvernement et le Medef, les mesures budgétaires et fiscales adoptées par les États-Unis semblent beaucoup plus efficaces que les coupes budgétaires et les promesses françaises de réduction fiscale.

Le très sérieux [Congressional Budget Office](#) (CBO) états-unien nous livre un document fort bien fait, dont plusieurs des données fournies portent sur la période 1973-2023. L'objet n'est pas de dresser ici des lauriers à l'administration américaine ; on succombera d'autant moins à cette tentation que l'on remarquera, par exemple, un impôt sur les profits représentant

quelque 3 % du PIB pendant que celui portant sur les revenus personnels atteint près de 8 % ; et ça ne semble pas devoir s'améliorer d'ici 2023.

En revanche, on observe qu'entre 2009 et 2015, les recettes fiscales de Washington doivent augmenter, en dollars courants, de 63 %. Sur la période 2009-2013, les politiques conduites par les gouvernements français, elles, ont entraîné [une augmentation](#) (en euros courants) de 17 %. Sur quel côté de la courbe de Laffer se trouve-t-on de part et d'autre de l'Atlantique ?

Si, en Europe, les déficits tétanisent beaucoup moins les marchés financiers que les différents responsables, cette tétanie ne semble pas avoir touché ceux de Washington. Ainsi, on découvrira, dans les calculs et les prévisions portant sur les 51 budgets états-uniens de la période 1973-2023, que seuls quatre présentent un excédent ; le déficit, lui, a dépassé les 10 % du PIB en 2009. Sans vouloir prétendre que telle devrait être l'orthodoxie budgétaire, on ne peut qu'observer, sur la période 1994-2012, la [relative modestie française](#) ; le déficit a, une seule fois en 2009, dépassé 7 % du PIB.

Alors que le Conseil d'orientation des retraites se montre fort préoccupé de l'augmentation de l'espérance de vie en France qui devrait conduire aux mesures antisociales que l'on sait, le CBO paraît plus « serein » et conclut : « Compte tenu du vieillissement de la population et de la hausse des coûts des soins de santé, parvenir à un budget fédéral durable exigera des États-Unis de ne pas poursuivre les politiques des quarante dernières années et, au moins, d'augmenter nettement le pourcentage des recettes fédérales dans la part du PIB. »